

Bulletin d'inscription (1 par personne)

Organisme / infrastructure

Nom

Prénom

Fonction

Adresse postale

Tél

Mail

Atelier 1 : la stratégie territoriale OUI NON

Atelier 2 : la gouvernance et le projet OUI NON

Atelier 3 : l'office de tourisme entrepreneur OUI NON

Sera présent à la journée (30€) OUI NON

(chèque à établir à l'ordre du Trésor Public)

Bulletin et règlement de la journée
à retourner avant le **23 septembre 2015** à

CARA - Service Tourisme
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex
05 46 22 19 19 / 06 29 43 06 78

ou en ligne sur www.agglo-royan.fr



Palais des congrès de Royan

Loi NOTRe « tourisme » :
compétence intercommunale,
stations classées et marques territoriales



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

107 avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex
Tél : **05 46 22 19 20** / Fax : **05 46 05 60 34**
contact@agglo-royan.fr



www.agglo-royan.fr
www.agglo-royan-tourisme.fr
www.nautisme-royan-atlantique.fr
www.pays-royannais-patrimoine.com



Rencontres Territoriales du Tourisme



Creation : Cara Laurent Pinaud - Photo : Cara Franck Pevet - 2015

2^e Rencontres Territoriales du Tourisme

Loi NOTRe « tourisme » :

compétence intercommunale, stations classées et marques territoriales

L'économie touristique vit une période de mutation presque sans équivalent dans son histoire depuis une quinzaine d'années : mondialisation, développement des transports, émergence de nouveaux marchés émetteurs et réceptifs, modification des comportements et des attentes des consommateurs et surtout révolution numérique dans la recherche d'informations et d'achat de prestations, chez soi ou en mobilité.

Aujourd'hui, la France s'engage au travers de la loi NOTRe dans une réforme destinée à clarifier l'organisation des responsabilités des collectivités. Il y aura un impact direct de cette loi sur l'organisation touristique territoriale avec la prise de compétence obligatoire : « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » au niveau de l'intercommunalité, au plus tard le 1^{er} janvier 2017. Les stations classées et les marques territoriales sont particulièrement concernées, avec des dispositions particulières.

La question de la journée est relativement simple : comment inventer, dans le cadre de la loi NOTRe, des modes de fonctionnement performants et cohérents qui correspondent : à la réalité du territoire impacté, à une nécessaire mutualisation mais aussi à une notion de destination ?

Cette journée s'organise en deux temps :

- En matinée, une plénière avec une table ronde et 3 témoignages de territoires qui n'ont pas attendu la loi NOTRe pour se structurer.
- L'après-midi, 3 ateliers aborderont l'impact de la loi NOTRe au travers de 3 thèmes.

Journée d'information et de débats

Proposée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en partenariat avec la FROTSI Limousin, La FROTSI Poitou-Charentes et La MOPA Aquitaine

Programme de la journée info-débat du mardi 29/09

09h30-10h00 :

Accueil par Didier QUENTIN (Député-maire de Royan)

Introduction par Jean-Pierre TALLIEU (Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)

10h00-11h00 : table ronde animée par Frédéric BERETTA et composée de l'Association des Communautés de France (Simon MAUROUX), KPMG (François SAINT-MARTIN), l'Association des élus des territoires touristiques (Géraldine LEDUC), Office de Tourisme de France (Yannick BERTOLUCCI), la Mission des Offices de Tourisme et Pays Touristiques d'Aquitaine (Jean-Luc BOULIN)

11h00-12h00 : grands témoins

Rochefort Océan : Alain BURNET (Vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan), **Hervé BIERJON** (Directeur), **Samuel COURTOIS** (Chargé de mission tourisme Communauté d'Agglomération Rochefort Océan)

Pays de Marennes Oléron : Pascal MASSICOT (Maire de St Trojan, Président de la Maison du Tourisme Marennes/Oléron), **Lionel PACAUD** (Directeur)

Médoc Océan : Laurent PEYRONDET (Maire de Lacanau, Président de Médoc Océan), **Nicolas JABAUDON** (Directeur)

12h00-13h00 : questions/débats

13h00-14h00 : déjeuner

14h00-15h15 : ateliers

Atelier 1 : la stratégie territoriale. Il existe plusieurs scénarii de structuration pour les territoires qui ont des stations classées et / ou des marques territoriales. Comment les appréhender ? Quelles sont les modalités techniques de la mise en œuvre de la compétence ?

Animation : Frédéric BERETTA, Simon MAUROUX, Hervé BIERJON, Samuel COURTOIS

Atelier 2 : la gouvernance et le projet. Si le projet est l'élément incontournable du développement touristique territorial, la gouvernance est l'outil qui permet de le mettre en œuvre. Quel modèle de gouvernance envisager ? Quelles sont les possibilités d'innovation ? Quels pourraient être les freins ?

Animation : François SAINT-MARTIN, Jean-Luc BOULIN, Nicolas JABAUDON

Atelier 3 : l'office de tourisme entrepreneur. Le regroupement des offices de tourisme amène à changer leur fonctionnement actuel et à donner une dimension entrepreneuriale à ces organismes locaux : est-ce une révolution culturelle ? quel impact sur les ressources humaines ? comment appréhender ce changement de paradigme ?

Animation : Patrice RUELLE (Belvédère conseil), Yannick BERTOLUCCI, Lionel PACAUD

15h30-16h00 : pause

16h00-17h00 : restitution des 3 ateliers / débats

17h00-17h15 : synthèse « à chaud ». Comment poursuivre les réflexions ?

17h15-17h30 : conclusion de la journée par Pascal FERCHAUD (Vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)

Retour vers votre futur !